

LANGUE ET PENSÉE DANS LE CHAMP DE LA RECHERCHE EN GESTION : CONSTATS ET ENJEUX ET ATOUTS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Depuis un certain nombre d'années, nous assistons en France à des débats nourris et vigoureux autour de la langue de publication à privilégier dans le champ de la recherche en gestion, voire au-delà. Autant d'interrogations qui ne sont pas spécifiques au champ francophone, puisqu'elles concernent d'autres champs linguistiques, notamment les plus importants. La question du choix de la langue de publication est essentielle dans l'évolution d'un champ scientifique, notamment dans un contexte où peu à peu la pluralité linguistique a laissé la place à l'hégémonie de l'anglo-américain. Au regard de ce constat que nous préciserons, nous présenterons les enjeux qui s'attachent au choix de la langue de publication et les atouts de la langue française dans le champ de la recherche en gestion.

Par **Jean-François CHANLAT***

* Professeur des Universités – Université Paris-Dauphine.

Depuis un certain nombre d'années, nous assistons en France à des débats nourris et vigoureux autour de la langue de publication à privilégier dans le champ de la recherche en gestion (BERRY, 2004 a et b ; HATCHUEL, 2004), voire dans d'autres champs (NERRIÈRE, 2003 ; VAN PARIJS, 2011). En 2008, le directeur de l'AÉRES (agence aujourd'hui disparue) a été destinataire d'une pétition signée par 9 000 chercheurs réclamant la prise en compte dans leur évaluation des publications faites en français (OIF, 2009). Ces débats ne sont d'ailleurs pas uniquement un phénomène propre au champ francophone. Bien au contraire, on les retrouve dans bien des champs linguistiques, notamment dans ceux qui sont les plus importants (AQUINO-ALVES et POZZEBON, 2013 ; BATTILANA, ANTEBY et SENGUL, 2010 ; COURPASSON, ARELLANO-GAULT, BROWN et LOUNSBURY, 2008 ; HARZING et METZ, 2012 ; MARAFIOTTI et PERETTI, 2006 ; TSUDA, 2013).

Cette question du choix de la langue de publication étant très importante, pour ne pas dire essentielle, dans l'évolution d'un champ scientifique, nous aborderons dans le cadre de cet article le cas de la langue française, et donc de l'aire francophone. Notre article partira des principaux constats que nous pouvons faire aujourd'hui. Nous poursuivrons en rappelant quelques éléments clés touchant au lien entre la langue et la pensée, les principaux enjeux des choix qui sont ou peuvent être faits en matière de langue de publication et nous terminerons ce propos par les différents atouts que possède selon nous aujourd'hui la langue française dans le champ de la recherche en gestion.

La position que nous soutenons ici rejoint celle de Claude Hagège, qui rappelait encore récemment : « *Je ne me bats pas contre l'anglais ; je me bats pour la diversité. Un proverbe arménien résume merveilleusement ma pensée : "Autant tu connais de langues, autant de fois tu es un homme"* » (2012). Cette position s'appuie également sur notre expérience à la fois personnelle et sociale, qui nous a permis de vivre entre plusieurs univers intellectuels et linguistiques et nous a amené à faire un certain nombre de constats et à être un passeur entre ces univers tout en développant notre propre perspective depuis maintenant plus de vingt ans (1990, 1998), et, enfin, sur le fait que nous sommes à un moment de notre carrière où nous pouvons défendre une telle position. Nous faisons en effet partie des chercheurs libérés de cet impératif qui s'impose de lui-même, ou que certains veulent imposer aux plus jeunes, du « *publish or perish only in English* », autrement dit « de publier uniquement en anglais » (TIETZE et DICK, 2012).

DE LA PLURALITÉ LINGUISTIQUE À L'HÉGÉMONIE DE L'ANGLO-AMÉRICAIN DANS LE CHAMP DE LA RECHERCHE EN GESTION

Pour reprendre le constat de nombreux analystes et observateurs du monde de la recherche, on assiste

depuis une vingtaine d'années à la présence massive de la langue anglaise dans de nombreux univers, notamment dans les réseaux scientifiques (MAIR, 2003 ; HALLIDAY, 2003 ; HAGÈGE, 2012 ; HOLLAND, 2002 ; HÉRAN, 2013). Ce mouvement est également observable dans l'univers de la gestion et de la recherche, ce qui amène de nombreux analystes à parler d'hégémonie.

Cette hégémonie de la pensée anglo-saxonne (pour ne pas dire américaine) dans le monde de la gestion (catégories, institutions, classements, revues, agences, etc.) a en effet été mise en évidence par de nombreux travaux et recherches (CANAGARAJAH, 2002 ; IBARRA-COLORADO, 2006 ; MANGEMATIN, 2003 ; ADLER et HARZING, 2009 ; TIETZE et DICK, 2012) et par la montée de la publication en langue anglaise dans les institutions non anglophones (AQUINO-ALVES et POZZEBON, 2013 ; TSUDA, 2013), notamment dans les institutions françaises (BERRY, 1995, 2004 a et b). Mais Tietze et Dick (2012) remarquent par ailleurs que peu d'attention a été portée aux conséquences de cet état de fait sur les chercheurs non anglophones, sans d'ailleurs sembler savoir que de nombreuses réflexions ont animé notre champ francophone. Dans le cas qui nous intéresse ici, on peut, sans se tromper, affirmer qu'il y a effectivement une hégémonie de la langue anglaise dans notre champ, une hégémonie devenue naturelle pour beaucoup, même si cela va à l'encontre de leurs intérêts. Or, cette dominance n'est possible que par la mise en place de pratiques qui la pérennisent (MERILÄINEN, TIENARI, THOMAS et DAVIES, 2008).

Derrière cette dominance se cachent de nombreuses questions qui renvoient à celle plus générale de la domination des points de vue politiques, sociaux, culturels et économiques associés à la langue véhiculaire dominante, en l'occurrence, ici, ceux du monde anglo-américain (BERRY, 2004 a et b ; HAGÈGE, 2012 ; CORNUEL et LECOMTE, 2012). Cela est particulièrement observable dans le champ de la gestion (TIETZE, 2004), où les débats sont nombreux autour de la question du lieu de production et des effets de domination observés (BERRY, 2004 b ; GREY, 2010 ; HARZING et VAN DER WAL, 2008 ; WILLMOTT, 2011 ; HARZING et METZ, 2012 ; AQUINO ALVES et POZZEBON, 2013), en particulier avec la montée de classements d'écoles et de revues qui sont de plus en plus rigides et dans lesquels les institutions et les revues nord-américaines se taillent la part du lion (BERRY, 2004 ; WEDLIN, 2006 ; ERALY, 2011). Ces discussions sont particulièrement vives en Europe, où l'hégémonie américaine est questionnée, y compris par les chercheurs britanniques (GREY, 2010 ; WILLMOTT, 2011). Car, derrière tout cela, se cachent des enjeux forts – pour ne pas dire existentiels – sur la manière de voir le monde social et de produire de la connaissance à son propos dans le champ concerné (DAMERON et DURAND, 2008 ; ADLER et HARZING, 2009 ; DURAND et DAMERON, 2011).

Si nous reprenons le concept de champ proposé par Bourdieu, nous pouvons affirmer sans le moindre doute que le champ de la recherche en gestion est un champ social, c'est-à-dire un espace structuré, hiérarchisé d'acteurs et de positions, qui se définit par des enjeux et des intérêts spécifiques mobilisant des formes de capital variées (économique, culturel, social et symbolique), tout cela nécessitant par ailleurs un système de dispositions approprié par les acteurs, ce que Bourdieu désigne par *habitus*, un système permettant à ces acteurs de faire face aux règles du jeu en vigueur en son sein, et d'y occuper ainsi une place (BOURDIEU, 1982, 1987). Comme l'a si bien défini Michel Audet dans un des tout premiers livres de sociologie et d'épistémologie de la science administrative en français (1986), si « *un champ est à la fois un lieu et un système, il est le lieu des rapports entre des acteurs humains qui prétendent produire des connaissances définies ou qui sont reconnues comme telles (...), la définition de ces connaissances et des règles de leur production et de leur validation est à l'origine de la structuration du champ et constitue un enjeu central des rapports entre les membres de ce champ.* » (p. 42). Or, le champ de la recherche en gestion est bel et bien un champ de ce type.

Dans le champ de la recherche en gestion, le poids de la production américaine est historiquement considérable, même s'il a existé et s'il existe toujours des pensées dans ce domaine dans d'autres parties du monde (BERNOUX, 1985, 2009 ; BERRY, 1995 a ; IBARRA-COLORADO, 2006 ; BAYLEY et CLEGG, 2007 ; PESQUEUX et TYBERGHEIN, 2009 ; BATTILANA, ANTEBY et SENGUL, 2010 ; COURPASSON, ARELLANO-GAULT, BROWN et LOUNSBURY, 2008 ; CHANLAT, 2011 ; AQUINO ALVES et POZZEBON, 2013). Cette question ayant fait l'objet de nombreuses publications, nous ne reviendrons pas sur l'aspect historique, qui est bien connu, mais sur ce qui se passe aujourd'hui.

Comme le rappellent de nombreux auteurs, le champ de la recherche en gestion fait partie du champ des sciences sociales – et, en cela, il a dû et doit encore lutter pour se faire reconnaître comme un champ scientifique à part entière, notamment en France par rapport aux économistes (MARTINET, 1990 ; DAVID, HATCHUEL et LAUFER, 2004) – et, en même temps, en tant que champ spécifique, il est marqué par la domination qu'exerce le champ anglo-américain et les normes que celui-ci met en place (DAMERON et DURAND, 2008 ; DURAND et DAMERON, 2011). Par conséquent, comme l'ont remarqué de nombreux observateurs, selon le lieu où le chercheur se trouve, sa production sera plus ou moins prise en compte par le champ dominant nord-américain (HARZING et VAN DER WAL, 2008 ; ADLER et HARZING, 2009 ; BATTILANA, ANTEBY et SENGUL, 2010 ; COURPASSON et COLL., 2008). À cet égard, Üsdiken (2010) montre que le champ de la recherche en gestion se divise,

selon lui, entre trois espaces : le cœur (qu'il associe aux États-Unis, ceux-ci étant depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale la source la plus influente en matière d'idées), un second centre (le Royaume-Uni), une semi-périphérie (l'Europe du Nord et de l'Ouest) et une périphérie (l'Europe du Sud et de l'Est (à laquelle nous pourrions ajouter les pays en développement ou émergents – ce qu'Üsdiken ne fait pas puisque son article porte essentiellement sur l'univers occidental). Tout en occultant le caractère relativement autonome du champ de la langue française, il insiste par ailleurs sur le fait que de nombreux champs linguistiques européens, notamment les premiers nommés, se distinguent du champ américain par leurs choix épistémologiques et sociaux.

Mais cette résistance relative de certains champs, dont fait partie le champ francophone (CHANLAT, 1992), sur laquelle nous reviendrons plus loin dans ce texte, n'est pas observable partout avec la même intensité. C'est notamment le cas dans les pays périphériques et semi-périphériques, voire au Royaume-Uni (GREY, 2010 ; WILLMOTT, 2011).

Par ailleurs, le rôle joué par les systèmes de classement de revues (et l'importance qui leur est accordée), et plus généralement celui joué par les critères d'évaluation des productions intellectuelles, ne sont pas sans avoir des effets de mimétisme et d'alignement systématique des productions autres sur la production anglo-américaine. La résistance est d'autant plus sensible dans les pays dont la langue n'est pas l'anglais, mais où les revues les plus cotées sont systématiquement des revues en langue anglaise, pour ne pas dire américaine. Il devient donc quasiment impossible, pour un chercheur, de participer au débat, s'il ne maîtrise pas parfaitement la langue anglaise (NICKERSON, 2005 ; TIETZE, 2004). L'établissement de ces classements devient donc un enjeu clé pour les acteurs concernés, notamment pour ceux qui ne sont pas de langue anglaise (BERRY, 2004 ; ERALY, 2011 ; HATCHUEL, 2004 ; TSUDA, 2013 ; AQUINO-ALVES et POZZEBON, 2013).

Si les effets de cette domination ont été abordés par de nombreux chercheurs (BARGIELA-CHIAPPINI, 2001 ; CURRY et LILLIS, 2004 ; TIETZE, 2004 ; WILLMOTT, 2011 ; TSUDA, 2013), moins nombreux sont ceux qui se sont intéressés aux effets cognitifs et au processus de production intellectuel en tant que tels. S'ils l'ont été, c'est essentiellement par des chercheurs non anglophones. C'est ainsi que le Norvégien Ljosland (2007) rappelle que la langue dans laquelle est rédigée une thèse d'économie en Norvège est dans 82 % des cas l'anglais, dans 16 % des cas le norvégien, et pour les 2 % restants, il s'agit d'une rédaction dans ces deux langues. Cette anglicisation massive produit selon lui une « colonisation mentale » et conduit à une perte de sujets de recherche potentiellement intéressants pour la société norvégienne (LJOSLAND, 2007). Il est intéressant de constater que cette situation est aujourd'hui

observable dans certaines institutions françaises particulièrement tournées vers la reconnaissance apportée par le champ anglo-américain.

D'autres collègues ont également observé ce qu'ils appellent une fermeture symbolique. Ainsi, lors de travaux réalisés conjointement par des Finlandais et des Britanniques, les chercheurs finlandais concernés ont fait le constat que la vision finlandaise et les mots en finlandais étaient subordonnés à la signification anglaise (MERILÄINEN et al., 2008), voire remplacés par des mots anglais, et ce n'était que par une résistance et un questionnement de ces processus que les chercheurs finlandais étaient parvenus à se faire respecter des chercheurs britanniques (THOMAS, TIENARI, DAVIES et MERILÄINEN, 2009).

Comme le rappellent Tietze et Ditz (2012), l'étude de Lillis et Curry comparant des données collectées au Portugal, en Espagne, en Hongrie et en Slovaquie montre que « *This normalized and exclusive use of the English language is a further illustration of hegemonic practices, through which meanings that "fall outside the dominant ideology"... become considerably harder (and riskier for individual careers) to express. English is, therefore, not an "innocent" system of syntax through which words and sentences are generated, rather it is a shaping influence on the very meaning of the texts produced* » (TIETZE, 2004, pp. 9-10). [Ce recours normalisé et exclusif à l'anglais n'est qu'une illustration de plus de pratiques hégémoniques par lesquelles des signifiés ne « collant pas » avec l'idéologie dominante (...) deviennent considérablement plus difficiles (et risqués, pour les carrières individuelles) à exprimer. Donc, on le voit, l'anglais n'est pas un système de syntaxe « innocent » au travers duquel des mots et des phrases seraient produits : il s'agit, bien plutôt, d'[un système] informant la signification même des textes qu'il produit.].

Ce processus hégémonique ne va pas bien sûr sans contestation, ni sans résistance. L'exemple finlandais cité plus haut le montre, tout comme le montrent de nombreux débats récents observés à ce sujet dans le champ européen de langue anglaise (CZARNIAWSKA, 2006 ; ADLER et HARZING, 2009 ; ORGANIZATION, 2011 ; GREY, 2010). De telles discussions dans le champ dominant ne sont pas sans avoir des effets sur les autres champs. Toutefois, le champ francophone continue, quant à lui, à vouloir défendre, malgré certaines tendances à la standardisation, ses singularités intellectuelles et sociales ainsi que sa langue (BERRY, 2004 ; HATCHUEL, 2004 ; CHANLAT, 1992 ; HAGÈGE, 2012 ; BAYARD, BORZEIX et DUMEZ, 2010).

Pourquoi devons-nous défendre une telle position ? C'est ce que nous allons maintenant aborder.

Si nous reprenons la phrase de Michel Audet relative à la notion de champ citée plus haut, nous voyons bien que les règles que les enseignants-chercheurs en gestion adoptent vont structurer le champ de la gestion : le choix de la langue de production, celui des

revues et de leur classement sont donc clés pour la dynamique intellectuelle du champ linguistique concerné, notamment francophone. Ce qui n'est pas non plus sans conséquence pour notre propre pensée.

PENSÉE ET LANGUE DANS LA RECHERCHE : UN BREF RAPPEL

Depuis les premiers travaux de Ferdinand de Saussure (1857-1913), le fondateur de la linguistique moderne, de nombreux chercheurs ont vu la langue comme un produit social issu de la faculté de langage exercée par une communauté humaine (BENVENISTE, 1966 ; HAGÈGE, 1985). Cette question des relations entre les mots et les concepts n'est pas récente puisque, depuis la Grèce antique et tout au long des siècles, on retrouve des réflexions à ce sujet. Ainsi, au début du XX^e siècle, le philosophe austro-britannique Ludwig Wittgenstein (1889-1951) écrit, en 1918 : « Les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde ». C'est également le cas des ethnolinguistes Whorf et Sapir (1956), qui soutiennent que la pensée n'a pas d'existence autonome hors de la langue : « *Le fait est que le monde réel est dans une large mesure inconsciemment construit à partir des habitudes langagières du groupe. Il n'existe pas deux langues suffisamment similaires pour être considérées comme représentant la même réalité sociale. Les mondes dans lesquels vivent différentes sociétés sont des mondes distincts, pas simplement le même monde auquel seraient attachées différentes étiquettes.* » (1929, p. 214). Cette idée a été reprise récemment, avec force, par Claude Hagège (2012).

Depuis, d'autres linguistes ont critiqué ou nuancé cette hypothèse (DORTIER, 2013). Ainsi, si nous n'avons pas tous le même nombre de mots pour désigner les couleurs, nous sommes néanmoins tous capables de les dissocier les unes des autres. Mais il reste que la langue s'inscrit bel et bien dans un univers socioculturel. Jean-Claude Usunier, dans un article récent concernant les recherches en management international, montre ainsi comment trois éléments fondamentaux de la langue peuvent aider à l'évaluation du degré d'équivalence conceptuelle entre les langues : « *1) les mots et leur sens spécifique, à la fois sens littéral (sens propre) et sens figuré(s) ; 2) les mots une fois assemblés dans des phrases et dans un texte, les langues opérant comme des codes qui doivent être "traduits" dans d'autres codes linguistiques, lorsque langue d'origine et langue cible différent ; 3) les visions du monde spécifiques exprimées par les locuteurs d'une langue.* » (USUNIER, 2011, p. 6). Les exemples de ce qu'affirme Usunier sont légion. Par exemple, les concepts utilisés dans la recherche interculturelle partent généralement d'instruments de recherche conçus à l'origine aux États-Unis, ces instruments utilisent des éléments textuels

originellement conçus, écrits et publiés en anglais qui sont, comme la langue anglaise, assez précis, orientés vers l'action et les faits à contexte faible et à messages explicites (LIVIAN, 2013 ; USUNIER, 2011 ; HAGÈGE, 2012 ; CORNUEL et LECOMTE, 2012). On peut également citer à ce propos la recherche récente de Geneviève Tréguer-Felten sur l'analyse du discours tenu en situation de communication interculturelle dans le cadre de la relation client dans trois univers linguistiques : français, chinois et américain (cette recherche montre bien les difficultés que peut engendrer la méconnaissance de la spécificité culturelle des concepts managériaux utilisés par les différents locuteurs (2012). Cela est valable autant pour les locuteurs de langue anglaise que pour les non anglophones, même lorsqu'ils ou elles utilisent l'anglais.

En conséquence, comme le souligne Usunier : « *les présupposés culturels de la langue d'origine [l'anglais, ndlr], comme l'orientation vers l'action, l'orientation vers le futur, l'individualisme, le comportement rationnel, etc. tendent à être reproduits et transmis par les instruments* » (2011, p. 8).

PENSÉE ET LANGUE DANS LA RECHERCHE EN GESTION : LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE LANGUE FRANÇAISE

Les rapports langue/pensée étant tellement étroits, le choix d'une langue principale pour la publication n'est pas sans avoir des conséquences importantes (pour ne pas dire déterminantes) sur le développement du champ linguistique concerné, notamment quand celui-ci décide d'adopter une autre langue de pensée que la sienne, en l'occurrence, la langue anglaise. Un certain nombre d'enjeux, au sens du Dictionnaire Larousse, c'est-à-dire « ce que l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise quelconque », se dessinent. Nous en avons identifié trois : l'enjeu intellectuel, l'enjeu sociopolitique et l'enjeu culturel.

L'enjeu intellectuel

Penser le monde passe par le langage, et adopter une langue, c'est aussi adopter une pensée (HAGÈGE, 2012). Comme le mathématicien Laurent Lafforgue, médaille Field 2002, l'a affirmé : ce n'est pas parce que l'école française de mathématiques est influente qu'elle peut encore publier en français, c'est parce qu'elle publie encore en français qu'elle est puissante, empruntant en cela des chemins de réflexion différents (2005). Une telle prise de conscience est d'autant plus importante que d'aucuns (en particulier les plus jeunes chercheurs) pensent déjà, comme le montre l'enquête récente de Tietze et Dick (2012), que c'est entré dans l'ordre des choses et qu'ils ne voient

pas le caractère sociohistorique et politique de cette exigence : « *These academics, écrivent-elles.... do not appear to be particularly aware of the historical-political processes they are part of and subjected to. Success and failure were mainly attributed to individual circumstance and contextual factors downplayed as "a given fact."* » [Ces chercheurs ne semblent pas être particulièrement conscients des processus historico-politiques dans lesquels ils s'insèrent et auxquels ils sont assujettis. Le succès et l'échec étaient principalement attribués à des circonstances individuelles et à des facteurs contextuels euphémisés en « données de fait ». (Trad. MC)]. Or, Bourdieu l'a pourtant souligné avec force, la forme et le contenu linguistiques sont dialectiquement reliés (1982). Si une telle ignorance serait bien sûr inquiétante, il reste que certains signes que nous pouvons observer dans notre champ (comme la surreprésentation des références de langue anglaise dans certains articles, thèses et communications dans des congrès francophones et/ou une absence/ignorance des travaux de langue française pertinents) pourraient être les prémices d'une hégémonie intellectuelle croissante et d'une montée de l'amnésie bibliographique dans notre propre champ linguistique (CHANLAT, 2013).

L'adoption du « tout en anglais » n'est pas neutre, contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser à première vue. En plus d'être le vecteur d'une certaine pensée globale en matière socioéconomique, cette attitude s'accompagne aussi, dans le champ de langue française, de certaines postures épistémologiques et méthodologiques et d'un choix de questions parfois différent de celui du champ linguistique d'origine (BERRY, 1995, 2006). De telles réflexions sont partagées par Tietze et Dicks (2012) : « *The consequences of hegemony for the production of text based knowledge are also clear: certain meaning systems gain advantage over others; certain epistemological and methodological positions are favored as "messy" epistemologies and approaches are to be avoided. We see these as instances of a "closure of meaning." Here, the concurrent existence of English as the "medium" of communication, together with the vocabulary of management/business discourses originating from the U.S. core, further the use of positivist-realist epistemologies. Such epistemologies are less concerned with the nuances of context and situation; more concerned with generating generalizable truths. They result in articles that are easier to publish in "the journals that matter." In turn, this leads to greater conservatism and parochialism in management research and knowledge.* » [Les conséquences de l'hégémonie [linguistique de l'anglais] pour la production de connaissances fondées sur du texte sont elles aussi évidentes : certains systèmes de signification prennent l'avantage sur d'autres, certaines positions épistémologiques et méthodologiques sont privilégiées, tandis que d'autres épistémologies et d'autres approches [jugées]

“brouillonnes” doivent absolument être évitées. Nous voyons en cela des exemples de “forclusion de sens”. Ici, l’existence du concurrent “langue anglaise” en tant que le “médium” [par excellence] de la communication, s’ajoutant au vocabulaire des discours portant sur le *management/business* émanant du noyau états-unien, ne fait que renforcer le recours aux épistémologies positivistes/réalistes. Celles-ci sont moins concernées par les nuances d’un contexte ou d’une situation que par la production de vérités généralisables ; elles se traduisent [au final] par des articles qu’il est plus facile de faire publier dans “les revues qui comptent”. À son tour, cela conduit à un plus grand conservatisme et à un surcroît d’esprit de clocher dans la recherche et dans la connaissance en management], ou encore par Harzing et Van Der Wal, (2008), Grey (2010), Willmott (2011) et Tsui (2007).

Autrement dit, si des chercheurs étrangers, et notamment des francophones, pensent qu’en adoptant le genre d’article attendu par le système ils vont avoir de meilleures chances d’être publiés, ils ne se rendent pas toujours compte par ailleurs du fait qu’ils vont se retrouver aux prises avec des contradictions difficiles à surmonter. En effet, comment un chercheur étranger inscrit dans son propre contexte national ou régional qui le conduit à produire des recherches spécifiques, et donc à se situer différemment par rapport au champ américain (dont il ne perçoit pas toujours toutes les subtilités), va-t-il pouvoir produire des papiers parfaitement compatibles avec l’esprit américain ambiant ? Le travail mené par Yves-Frédéric Livian nous montre que même en management interculturel, ce n’est pas toujours évident, les chercheurs francophones ayant beaucoup de mal à se faire publier (2013). Enfin, nous pouvons nous poser une question supplémentaire : quel est l’intérêt de passer par les exigences d’un système dont les Anglo-Saxons et certains Américains déplorent eux-mêmes les effets ? (HARZING et VAN DER WAL, 2008 ; GREY, 2010 ; WILLMOTT, 2011).

Le maintien d’une production académique de qualité en français passe sans aucun doute par la sauvegarde et le renforcement de moyens de publication et d’évaluation propres à notre univers linguistique, ce dont nous disposons. En ce qui concerne la diffusion dans d’autres univers linguistiques, il s’agit d’avoir une stratégie ciblée de traduction afin de mieux faire connaître nos travaux, notamment parmi les chercheurs de langue anglaise (COURPASSON, ARELLANO-GAULT, BROWN et LOUNSBURY, 2008 ; HARZING et VAN DER WAL, 2008). Quant à la visibilité des productions francophones, elle varie selon de nombreux paramètres qui concernent non seulement leur traduction, mais aussi leur réception selon les schèmes cognitifs propres au contexte social de leur réception (BOUILLOUD, 1997 ; HATCHUEL, PEZET, STARKEY et LENAY, 2005 ; LIVIAN, 2013 ; CHANLAT, 2014).

L’enjeu sociopolitique

La discussion que nous venons de mener ne doit pas s’en tenir au seul niveau intellectuel. Elle recouvre également des enjeux sociopolitiques. Notre champ linguistique a-t-il décidé en effet de laisser faire, et donc d’accepter que la langue française soit une langue dominée dans son propre champ ? Telle est la question. Ce que nous pouvons parfois observer dans certaines institutions ayant fait de tels choix, nous montre combien la langue française et les enjeux intellectuels dont nous venons de parler se marginalisent, et avec elle la pensée qui lui est associée. Doit-on en effet déterminer ces choix de recherche à partir de revues dont les agendas sont très différents des nôtres ? Et si nous envoyons de tels messages, que vont faire les jeunes générations de chercheurs qui sont notre relève ? Vont-elles continuer à défendre des postures qui leur sont propres, en relation avec leurs univers socioculturels, ou vont-elles abandonner cette originalité qui vient du terroir, comme le dirait Michel Berry, pour les sirènes des courants dominants anglosaxons (2004 b) ? Plus largement, l’abandon de la langue française comme langue scientifique dans notre champ nous réduirait au niveau d’un pays comme les autres et mettrait les autres pays francophones sur la voie de l’anglicisation. Pour quelle raison les autres pays francophones continueraient-ils en effet à soutenir le français, si la France, principale source et pôle historique de cette langue, l’abandonnait définitivement ?

Nous connaissons déjà les réponses à toutes ces questions. Heureusement, nombreux sont ceux et celles qui sont conscients de tels enjeux. La dernière discussion autour du classement des revues par nos associations scientifiques de langue française, sous l’obédience de la FNEGE, est à cet égard plutôt encourageante puisque nous avons classé tout récemment un certain nombre de nos revues de langue française en catégorie 2 et promu plusieurs autres revues au niveau 3. Une telle décision, fruit d’un consensus très large des associations scientifiques représentatives en gestion, peut ainsi permettre à nos revues de se maintenir et de se renforcer, et aux jeunes chercheurs de faire carrière en produisant aussi en français. Plus généralement, cela nous permet de défendre des recherches originales et des méthodologies qualitatives souvent difficiles à faire reconnaître dans le courant *main stream* et de nous attaquer à des questions sociales qui nous sont chères du point de vue de nos valeurs et de nos idéaux socioéconomiques. Enfin, le champ francophone peut se présenter comme un champ ouvert aux autres pensées venant d’ailleurs et permettre à des collègues étrangers de défendre des idées et des postures qui seraient plus difficiles à défendre dans leur propre champ linguistique. Cela peut également entraîner des alliances et des complicités avec d’autres champs linguistiques, notamment



Photo © Arch. Chameil/ The BRIDGEMAN ART LIBRARY

« Que vont faire les jeunes générations de chercheurs qui sont notre relève ? Vont-elles continuer à défendre des postures qui leur sont propres, en relation avec leurs univers socioculturels, ou vont-elles abandonner cette originalité qui vient du terroir, comme le dirait Michel Berry, pour les sirènes des courants dominants anglo-saxons ? », « Ulysse et les sirènes », lithographie couleur ornant un vase antique grec, France, 19^e siècle, Bibliothèque des Arts décoratifs.

avec le champ latin (CHANLAT, FACHIN et FISCHER, 2006 ; ALCADIPANI et ROSA, 2011 ; AQUINO-ALVES et POZZEBON, 2013).

Comme le soulignait Michel Berry, qui a beaucoup défendu, à raison, l'originalité des travaux de langue française :

« La diversité est donc potentiellement une richesse, mais il convient de distinguer deux aspects du travail scientifique : la production d'idées et leur diffusion. La production suppose de tenir en grande considération les dispositifs qui poussent à l'excellence, et dès lors que tout n'est pas laissé à l'esprit de géométrie, on ne produit jamais mieux que dans sa langue et selon son génie propre. La diffusion suppose, elle, de trouver les vecteurs pour atteindre les publics avec lesquels on veut interagir. L'anglais étant la langue la plus utilisée, il est le vecteur de la diffusion la plus large. Mais considérer que les revues et les langues les plus diffusées sont celles qui poussent le plus à la qualité procède d'une tragique confusion entre élaboration et diffusion des idées » (BERRY, 2006).

Cette position – que nous partageons totalement – nous montre là encore que le choix de la langue de

pensée principale est un enjeu majeur et qu'il ne faut pas, sous prétexte d'efficacité en matière de diffusion, adopter le « tout-anglais ». Car si nous faisons un tel choix, nous perdrons ce qui fait ce que nous sommes. En effet, Fernand Braudel n'a-t-il pas écrit que « la France, c'est la langue française » (1986-1987) ? Les enjeux sociopolitiques sont donc énormes, puisque ce qui est en jeu, c'est notre propre existence intellectuelle (mais les enjeux culturels qui y sont liés sont tout aussi importants).

L'enjeu culturel : univers de sens et pluralité d'univers

L'anthropologie nous éclaire sur les écarts, c'est-à-dire sur la culture, qui fonde les différences entre groupes humains (LÉVI-STRAUSS, 2013). En tant qu'univers de sens, la culture est un cadre qui sert de schème de signification pour les acteurs d'un univers concerné (D'IRIBARNE, 2008) et donne sa singularité à chaque expérience nationale ou régionale. La France et les pays francophones n'échappent pas à cette règle,



JEAN-FRANÇOIS CHANLAT

Photo © KEYSTONE-FRANCE

« *Fernand Braudel n'a-t-il pas écrit que "la France, c'est la langue française ?"* », Fernand Braudel en tenue d'Académicien, mai 1985.

comme d'ailleurs toutes les autres nations (D'IRIBARNE, 2006 ; DAVEL, DUPUIS et CHANLAT, 2009 ; CHEVRIER, 2012 ; AQUINO ALVES et POZZEBON, 2013). Le choix de la langue de publication est donc aussi un choix culturel. Or, tout ce que nous avons déjà affirmé précédemment nous montre que la langue et la culture, là encore, sont étroitement liées.

Comme le souligne Jean-Claude Usunier dans un article récent fortement documenté sur ce sujet :

« On peut s'interroger sur l'utilisation systématique de questionnaires conçus à l'origine en anglais dans la recherche en management, car ils tendent à cacher les différences conceptuelles entre cultures et entre contextes linguistiques. Les directives de traduction des instruments psychométriques mettent l'accent sur le fait que le degré de recouvrement entre les construits, dans les populations étudiées, devrait être évalué et que ceux qui développent des instruments de recherche devraient s'assurer que le processus de traduction/adaptation de l'instrument prend

en compte les différences linguistiques dans les populations cibles... Toutefois, ceci est fait, la plupart du temps, en supposant que la langue est neutre et complètement instrumentale. On aboutit à des différences de sens qui restent ignorées. » (2011, p. 12).

C'est ainsi que, sous l'influence d'une vision instrumentale et utilitaire, des équivalences de mots peuvent être retrouvées dans les dictionnaires des langues concernées, sans toutefois toujours prendre conscience du fait que des concepts lexicalement identiques peuvent être compris différemment selon le contexte linguistique dans lequel ils sont utilisés, et ainsi amener à des interprétations faussées (BLENKISOPP et PAJOUH, 2010 ; USUNIER, 2011). C'est ce que de nombreux chercheurs ont reproché aux études menées par Hofstede et ses disciples. Comment tirer des conclusions à partir d'échelles, quand on n'a pas le contexte de référence de ce qui se passe réellement ? Des mots comme *groupe*, *individu*, *autorité*, *décision*, *objectifs*, *coopération*, ou encore *éthique* ne prennent sens que dans une situation donnée (DAVEL, DUPUIS et CHANLAT, 2008 ; USUNIER, 2011 ; CHEVRIER, 2012).

Si l'équivalence des vocables n'est donc pas suffisante pour rendre compte de la réalité vraiment vécue, il devient alors nécessaire de savoir si les mots ont un sens équivalent dans chaque langue et/ou culture. Certains chercheurs (SECHREST, FAY et ZAIDI, 1972) ont identifié quatre catégories de problème d'équivalence de traduction : l'équivalence lexicale, l'équivalence idiomatique, l'équivalence grammaticale et syntaxique et l'équivalence expérientielle. Cette dernière implique que les termes traduits doivent se référer à des objets et à des expériences réels, autrement dit que ces termes soient familiers dans les différentes cultures concernées. C'est précisément ce qui est le plus difficile. Cela consiste à « reconstruire » dans la langue cible le sens lié à l'expérience locale, qui est spécifique à la langue d'origine (HARZING, 2006 ; GEOFFROY, 2002 ; HENDERSON et LOUHIALA-SALMINEN, 2011 ; TRÉGUER-FELTEN, 2012).

Si des concepts comme l'opportunisme, le *leadership*, la motivation ou la décision peuvent avoir des acceptions partagées par différentes cultures, l'une de ces acceptions peut être accentuée de manière singulière dans une culture donnée, alors qu'elle peut être presque ignorée dans une autre culture (USUNIER, 2011).

Plus particulièrement, en ce qui concerne notre continent européen, le débat n'est donc pas de savoir quelle langue doit dominer, mais, comme l'écrit François Taillandier, « de choisir ce que l'Europe veut affirmer : ou bien les langues sont considérées comme des instruments neutres, de pure transparence et de pure circulation (et l'on peut imaginer un français véhiculaire aussi déprimant que l'anglais véhiculaire !), ou bien l'on accepte d'y voir des formes culturelles, des liens avec la profondeur d'une civilisation et avec des modes d'édifica-

tion de la personne... Ce ne sont pas des langues, qui s'affrontent aujourd'hui en Europe, mais deux philosophies de ce qu'est une langue. » (2009, p. 71-72). Et le choix qui sera fait sera donc lourd de conséquences culturelles, tant au niveau des individus qu'au niveau des sociétés.

PENSER LA RECHERCHE EN GESTION EN FRANÇAIS – LES ATOUTS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les atouts de la langue française sont multiples et permettent d'envisager le futur de la recherche en gestion de langue française de manière très positive. Ces atouts sont d'ordre historique, géographique, intellectuel, scientifique et culturel.

Un atout historique : le français est une langue de référence reconnue et admirée

Au XVIII^e siècle, dans l'Europe des Lumières, comme le rappelle Marc Fumaroli, toute l'élite européenne parlait français. Suédois, Autrichiens, Italiens, Espagnols, Anglais, Russes, Prussiens, les rois, les diplomates, les femmes du monde, les écrivains avaient tous plaisir à utiliser la langue française (2003). Encore aujourd'hui, même si l'anglais est devenu la *lingua franca*, la langue française bénéficie toujours d'une attractivité certaine, car c'est une langue qui s'appuie sur un riche corpus et qui est associée à une certaine distinction. C'est particulièrement vrai dans de nombreux cercles intellectuels étrangers. Un tel atout ne doit pas être négligé d'autant moins que pour certains, l'hégémonie de l'anglais peut-être relativisée : « Au XXI^e siècle, il me semble que si l'anglais va demeurer la lingua franca, il n'aura plus la supériorité qu'il a actuellement, non en raison de son déclin, mais parce que les autres langues reprendront leur place (ou exigeront de la reprendre). La domination actuelle de l'anglais est une situation transitoire de distribution du pouvoir dans le monde, elle ne doit pas être envisagée comme étant de toute éternité », BOURDIEU et al., 2001, p. 49).

Cette domination de l'anglais doit être également mise en relation avec un second mouvement, plus récent, le déclin relatif des États-Unis comme superpuissance et la montée d'un monde multipolaire (VÉDRINE, 2007) qu'amplifie le développement sur Internet de sites en langues nationales favorisant ainsi la diversité. En effet, au cours de la décennie écoulée, les langues qui ont connu la croissance la plus rapide sur la Toile sont l'arabe, le chinois, le portugais, l'espagnol et le français (HARZING et VAN DER WAL, 2008 ; HAGÈGE, 2012). À la lumière d'un tel contexte, l'atout historique du français n'est donc pas négligeable : une analyse récente des consultations des

revues en langue française (dans les domaines des sciences sociales et des humanités) dans le monde le confirme : elle montre bel et bien le rayonnement de ces revues sur certains continents, notamment en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique et en Europe (DACOS, 2013).

Un atout géographique et numérique : le français est parlé sur tous les continents

La langue française est encore une des grandes langues internationales. Elle est en effet une des cinq langues de l'ONU. Selon l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), il y aurait 230 millions de locuteurs du français dans le monde (2009). Même si c'est moins que l'ensemble des populations des 57 États et membres associés et des 14 pays observateurs de l'OIF, et moins que le total des populations de ses 32 États membres. Cette langue s'appuie sur un réseau d'Alliances françaises (au nombre de 910) qui compte aujourd'hui 1 040 représentations de droit local dans 136 pays (OIF, 2009). Elle a connu une croissance du nombre de ses étudiants, malgré des coupes financières variant de 3 à 5 % selon les années. En 2007, 461 000 personnes étudiaient le français. Le français est enseigné dans le monde entier (plus de 110 millions de personnes l'apprennent) et il s'appuie sur un réseau de chaînes télévisées (TV5 Monde, France 24) et de radios (RFI) accessible à peu près partout sur notre planète (OIF, 2009). Contrairement à d'autres langues importantes, le français est présent sur tous les continents et s'appuie sur un territoire fort attractif qui reçoit plus de 83 millions de visiteurs par an. C'est là un atout fort important, et ce d'autant plus qu'un des continents qui « bougent », selon certains, c'est le continent africain, dont une grande partie des pays a la langue française en partage (HAGÈGE, 2012).

Un atout intellectuel : le français est le médium d'une tradition intellectuelle très riche

Un des atouts de la langue française repose également sur son propre champ intellectuel qui a produit au cours des siècles des œuvres majeures, notamment en sciences sociales et en philosophie. Comme nous le constatons encore aujourd'hui, de nombreux auteurs français et francophones connaissent un rayonnement considérable (CUSSET, 2005 ; CHANLAT, 2014). Au fil de notre Histoire, nous avons été capables de produire des pensées originales qui forcent le respect d'autres traditions. Nous avons des géants sur lesquels nous reposer et nous sommes toujours un carrefour d'idées pour de nombreux chercheurs étrangers. La France est au 5^e rang des Nobel, au 2^e rang des prix de mathématiques, et nous avons apporté un ensemble de contributions dans le domaine des sciences sociales et celui de la philosophie qui font partie du patrimoine uni-

versel commun. Pourquoi devrions-nous abandonner tout cela, alors que d'autres, notamment des Anglo-saxons, s'appuient sur certains de ces travaux (CUSSET, 2005) ? C'est, là encore, un atout considérable.

Le français, un atout scientifique de la recherche en gestion : un champ à part entière où sont menées des recherches originales

Pour reprendre la notion de champ définie par Bourdieu, nous pourrions dire que le champ de la recherche en gestion est certes dominé par la production en anglais, pour ne pas dire en américain (c'est ce que nous avons abordé précédemment). Mais cette hégémonie n'est pas vécue de la même façon selon les divers sous-champs linguistiques. Si certains ont abandonné l'idée de défendre leur langue (c'est le cas, dans une large mesure, des Scandinaves ou des Hollandais), le débat existe dans les pays de langue allemande, espagnole, portugaise, arabe, ou encore, au Japon et en Chine, et bien sûr dans les pays de langue française, où il existe, au-delà du nombre élevé de locuteurs, un fond intellectuel et scientifique considérable dans le domaine des sciences sociales.

En tant que chercheur de langue française, nous avons la chance d'appartenir à un champ de recherche, celui des organisations et de la gestion, qui a aussi une très riche tradition et compte de nombreux auteurs clés (BARUS-MICHEL, ENRIQUEZ et LÉVY, 2002 ; BRABET, 1996 ; COTÉ et HAFSI, 2000 ; CHANLAT, 1992, 1994, 2007, 2014 ; DAVID, HATCHUEL et LAUFER, 2008 ; MARTINET, 1991 ; BERRY, 1995 a, 2004 b ; HATCHUEL, 2004 ; BAYARD, BORZEIX et DUMEZ, 2011 ; ALLOUCHE, 2012). De plus, nous disposons d'un nombre important de revues et d'éditeurs qui en assurent une large diffusion, nous pouvons également nous prévaloir d'associations scientifiques dynamiques, de congrès, de colloques et de séminaires importants tenus en français, autant d'éléments qui nous ont permis de nous préserver dans une large mesure de l'hégémonisme du champ de langue anglaise. Il existe bel et bien un champ à part entière de recherches en langue française, lequel dispose de tous les atouts d'un champ autonome. De ce point de vue, la langue française est pour nous une chance, car elle peut nous protéger des dérives observées dans le champ de langue anglaise. C'est cet atout que beaucoup d'entre nous défendent. Mais tous les champs linguistiques (en particulier les plus petits) ne sont pas dans une situation aussi favorable.

Forts de cet héritage et de cette organisation, nous avons pu développer des recherches originales, accorder aux méthodologies qualitatives une légitimité qu'elles n'ont pas toujours dans le courant dominant anglo-américain et soulever des questions sociales moins présentes dans le champ dominant nord-américain (BERRY, 1995 b ; HOFSTEDE, 1996 ; CHANLAT, 1994, 2007, 2014). Ce fait est observable notamment

dans le champ des études organisationnelles, où l'insistance mise sur les notions de pouvoir, de domination et de symbolique ainsi que sur le rôle de l'État est particulièrement présente, mais nous pouvons le retrouver également dans le champ de la comptabilité, de l'audit et du contrôle de gestion (BOUQUIN, 2011 ; COLASSE, 2011). Il serait intéressant, à ce sujet, de faire une analyse des autres sous-champs de la discipline de gestion. Comme nous ne pouvons pas le faire ici, nous l'illustrerons au moyen des sous-champs qui nous sont les plus familiers. Tout cela est donc loin d'être négligeable, et nous permet d'envisager l'avenir de façon positive.

Un atout culturel : un univers de sens particulier faisant référence

Le dernier atout, mais non le moindre, est d'ordre culturel. Il renvoie à un univers au sens propre, dont nous avons rappelé quelques contours. Publier en français, c'est penser parfois les problèmes de manière différente, mettre en évidence des dimensions spécifiques, s'intéresser à des expériences originales et défendre une manière de vivre ensemble qui est une valeur en soi. C'est accueillir d'autres pensées et savoir leur faire une place. De ce point de vue, notre expérience historique est riche, dans ce domaine. Et notre point de vue, qui est le fruit d'un héritage culturel riche, est encore un élément sur lequel nous devons nous appuyer. Si la manière de gérer n'est pas la même, si l'État a un rôle qu'il n'a pas dans d'autres pays, si la culture et l'esthétique sont importantes pour nous, c'est que nous sommes les héritiers d'une culture qui s'est construite de manière différente (ZELDIN, 1982 ; BRAUDEL, 1986-1987 ; D'IRIBARNE, 2006). Une telle originalité ne peut être néanmoins préservée que si nous continuons à conserver notre ouverture, à nous appuyer sur cet héritage, à tabler sur des pensées innovantes et non à vouloir imiter le champ de langue anglaise, mais cette fois-ci en français.

CONCLUSION – DE LA DIVERSITÉ DES MONDES SOCIAUX : POUR UNE DÉFENSE DE LA PLURALITÉ DES PENSÉES EN SCIENCES DE GESTION

À la suite de cette réflexion et au vu des différents éléments que nous avons invoqués, il nous semble évident que la question de la défense et de l'illustration de notre langue et de notre champ va de soi. Cette défense n'est pas un signe de fermeture. Au contraire, c'est un témoignage de notre vitalité collective. Nous devons donc éviter plusieurs écueils, celui d'une vision purement instrumentale de la langue, celui de la confusion entre production et diffusion, celui d'un abandon de notre langue par mépris de soi et celui de

nous ramener à un univers plus petit que ce que nous sommes réellement.

Il nous semble que nous avons défendu ici une vision à la fois vivante, existentielle et ouverte de notre langue, le français, et de notre champ, et que, loin d'être un plaidoyer contre l'anglais, c'est une défense de la diversité linguistique synonyme de diversité intellectuelle et culturelle qui nous a amené à rédiger cet article.

Le champ international de la recherche en gestion a besoin d'un champ francophone dynamique et original ; c'est un élément essentiel pour sa vitalité d'ensemble, tout comme il a besoin de la vitalité d'autres champs linguistiques (HARZING et VAN DER WAL, 2008 ; ADLER et HARZING, 2009 ; AQUINO ALVES et POZZEBON, 2013). Tel est l'esprit qui nous a animé à un moment important de l'histoire de notre champ, à un moment où il est primordial de maintenir une diversité essentielle à la création et à l'innovation en sciences sociales et en gestion.

En guise de mot de la fin, je laisserai la parole au mathématicien Laurent Lafforgue (médaille Field 2002). Ses mots résument bien ce que nous avons voulu dire à notre communauté de chercheurs en gestion, notamment à ceux et celles qui, parmi eux, seraient tentés de suivre un seul chemin, celui de la langue anglaise, pour acheminer leur pensée :

« *Les mathématiques sont quasiment la seule science où, en France, les chercheurs continuent à publier courageusement leurs travaux dans notre langue. On a coutume de dire que c'est parce que l'école mathématique française occupe dans le monde une position exceptionnellement forte qu'elle peut préserver cet usage. Je suis persuadé que la relation de cause à effet est inverse : c'est dans la mesure où l'école mathématique française reste attachée au français qu'elle conserve son originalité et sa force. A contrario, les faiblesses de la France dans certaines disciplines scientifiques pourraient être liées au délaissement linguistique. Les ressorts de cette causalité appartiennent non pas à l'ordre scientifique, mais à l'ordre humain ; elles ont trait aux conditions psychologiques, morales, culturelles et spirituelles qui rendent possible la créativité scientifique.* »

Aux acteurs du champ de la recherche en gestion d'en prendre acte pour faire la différence grâce à nos différences ! ■

BIBLIOGRAPHIE

ADLER (N.) & HARZING (A.W.), "When Knowledge Wins: Transcending the sense and nonsense of academic rankings", *The Academy of Management Learning & Education*, vol. 8, n°1, pp. 72-95, 2009.
 ALCADIPANI (R.) & REIS ROSA (A.), "From global management to glocal management: Latin

- American perspectives as a counter-dominant management epistemology”, *Canadian Journal of Administrative Science*, 28(4), pp. 453-466, 2011.
- ALLOUCHE (J.) (dir), *Encyclopédie des ressources humaines*, Paris, Vuibert, 2012.
- AUDET (M.), « Le procès des connaissances de l'administration », tiré de *La production des connaissances scientifiques de l'administration*, AUDET (M.) & MALOUIN (J.L.) (dir), Presses de l'Université Laval, Québec, p. 21, 1986.
- AQUINO ALVES (M.) & POZZEON (M.), *How to Resist Linguistic Domination and Promote Knowledge Diversity*, RAE, Sao Paulo, v 53, n°6, pp. 629-633, 2013.
- BARGIELA-CHIAPPINI (F.), “Management, culture and discourse in international business”, in STROINSKA (M.) (Ed.), *Relative points of view. Linguistic representations of culture*, pp. 144-160. Oxford, UK: Berghahn Books, 2001.
- BARUS MICHEL (J.), ENRIQUEZ (E.) & LEVY (A.) (dir), *Vocabulaire de la psychosociologie*, Toulouse, Érès, 2002.
- BATTILANA (J.), ANTEBY (M.) & SENGUL (M.), “The circulation of ideas across academic communities: When locals re-import exported ideas”, *Organization Studies*, 31, pp. 695-713, 2010.
- BAYART (D.), BORZEIX (A.) & DUMEZ (H.) (dir), *Langage et organisations – Sur les traces de Jacques Girin*, Paris, Les Éditions de l'École polytechnique, 2010.
- BAYLEY (J.) & CLEGG (S.) (Editors), *International Encyclopedia of Organization Studies*, Thousand Oaks: Sage, 2007.
- BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
- BERNOUX (P.), *Sociologie des organisations*, Paris, Seuil, 1984-2009.
- BERRY (M.), « Vers un audimat des savants ? Invitation au débat », *Gérer et Comprendre*, septembre, n°77, p. 99, 2004 a.
- BERRY (M.), “Research and the Practice of Management, a French View”, *Organization Science*, vol. 6, n°1, February, pp. 104-116, 1995 a.
- BERRY (M.), “From American Standards to Crosscultural Dialogues”, in *Handbook of International Management Research*, Blackwell Publishers, pp. 463-483, 1995 b.
- BERRY (M.), « La recherche en gestion doit échapper aux standards américains », *Le Monde Économie*, 31 mars, 2004 b.
- BERRY (M.), « Faire vivre une revue française en gestion, le cas de “Gérer & Comprendre” », in *Revue Économique et Sociale*, juin, pp. 1-6, 2006.
- BLENKINSOPP (J.) & PAJOUH (S. M.), “Lost in translation ? Culture, language and the role of the translator in international business. Critical Perspectives on International Business”, 6, pp. 1742-1752. *Journal of Management Inquiry* XX(X), 2010.
- BOUILLOUD (J-P.), *Sociologie et société. Épistémologie de la réception*, Paris, PUF, 1997.
- BOURDIEU (P.), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982.
- BOUQUIN (H.), *Les fondements du contrôle de gestion*, Paris, PUF, 2011.
- BOURDIEU (P.), *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. Le sens commun, 1987.
- BOURDIEU (P) et al., « Quelles langues pour une Europe démocratique ? », *Raisons pratiques*, n°2, pp. 41-64, 2001.
- BRAUDEL (F.), *L'identité de la France* (trois tomes), Paris, Arthaud Flammarion, 1986-1987.
- BRABET (J.) (dir), *Repenser la gestion des ressources humaines ?*, Paris, Economica, 1996.
- CANAGARAJAH (S. A.), *A geopolitics of academic writing*, Pittsburgh, PA: University of Pittsburgh Press, 2002.
- CHANLAT (J-F.), « L'analyse des organisations : un regard sur les productions de langue française contemporaines (1950-1990) », *Cahiers de recherche sociologiques*, n°18-19, pp. 93-138, 1992.
- CHANLAT (J-F.), “*Francophone Organizational Analysis (1950-1990: An Overview)*”, *Organization Studies*, 15/1, pp. 47-80, 1994.
- CHANLAT (J-F.), FACHIN (R.) & FISCHER (T.) (dir), *Analysis das organizações, Perspectivas latinas*, Porto Alegre, Les Presses de l'Université Fédérale de Rio Grande Do Sul, 2006.
- CHANLAT (J-F.), “Organizational Literature, Francophone”, in *International Encyclopedia of Organization Studies*, BAYLEY (James) & STEWART (Clegg), (Editors), Thousand Oaks, Sage, vol. III, pp. 1116-1123, 2007.
- CHANLAT (J-F.), « Organisations : l'Amérique du Nord est-elle toujours en avance sur l'Europe ? », in SAUSSOIS (Jean-Michel) (ed.), *Les organisations*, Paris, Édition Sciences humaines, 2011.
- CHANLAT (J-F.), « Études critiques en management : un rappel historique », *Communication*, Université Laval, Québec, numéro spécial sur « Les communications organisationnelles et les perspectives critiques », printemps, vol. 302, 2013.
- CHANLAT (J-F.), “The forgotten contributions of the French schools of sociology and anthropology to the foundations of anthropological perspectives in the Anglophone universe: A comment on Morey and Luthans”, *Journal of Organizational Ethnography*, 2014 (sous presse).
- CHEVRIER (Sylvie), *Gérer des équipes internationales*, S^e Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2012.
- COLASSE (B.), *Les fondements de la comptabilité*, Paris, La Découverte, 2011.
- CORNUEL (E.) & LECOMTE (P.), « La question du langage et de la communication dans le management international : un défi pour les hommes et les organisations – Introduction », cahier spécial, *Management et avenir*, pp. 98-102, 2012.

- COTE (M.) & HAFSI (T.) (Dir), *Le management aujourd'hui. Une perspective américaine*, S^e Foy, Les Presses de l'Université Laval, Paris, Economica, 2000.
- COURPASSON (D.), ARELLANO-GAULT (D.), BROWN (A.) & LOUNSBURY (M.), "Organization Studies on the look-out? Being read, being listened to", *Organization Studies*, 29/11, pp. 1383-1390, 2008.
- CURRY (M. J.) & LILLIS (T.), *Multilingual scholars and the imperative to publish in English: Negotiating interests, demands and rewards*, TESOL Quarterly, 38, pp. 663-688, 2004.
- CUSSET (F.), *French Theory*, Paris, La Découverte, 2005.
- CZARNIAWSKA (B.), "The quiet European?", *Journal of Management Inquiry*, 15, pp. 332-334, 2006.
- DACOS (M.), Communication présentée dans le cadre de la session plénière de la Société française de Management (SFM) sur « L'open access, vers une redistribution des cartes ? », Université Paris-Dauphine, organisation, Olivier Badot, automne 2013.
- DAMERON (S.) & DURAND (T.) (Éd), *The Future of Business Schools*, Londres, MacMillan, 2008.
- DAVEL (E.), DUPUIS (J.-P.) & CHANLAT (J.-F.), *La gestion en contexte interculturel : Théories, Problème et plongées*, S^e Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2008.
- DAVID (A.), HATCHUEL (A.) & LAUFER (R.), *Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Éléments d'épistémologie de la recherche en management*, Paris, Vuibert, 2008.
- DJELIC (M.-L.), *Exporting the American Model*, Oxford: Oxford University Press, 1998.
- DORTIER (J.-F.), « La pensée est-elle contenue dans le langage ? », *Sciences humaines*, mars, n°246, pp. 34-35, 2013.
- DURAND (T.) & DAMERON (S.), "Where Have All the Business Schools Gone?", *British Journal of Management*, vol. 22, pp. 559-563, 2011.
- ÉRALY (A.), « Les enjeux de l'évaluation. Du discours aux pratiques », in SERVAIS (P.), *L'évaluation de la recherche en sciences humaines et sociales*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Bruylant-Academia, coll. « Intellection », pp. 15-36, 2011.
- FUMAROLI (M.), *Quand l'Europe parlait français*, Paris, Livre de Poche, 2003.
- GEOFFROY (C.), *La mésentente cordiale. Voyage au cœur de l'espace interculturel franco-anglais*, Paris, Grasset, 2002.
- GRAMSCI (A.), *Écrits politiques* (3 tomes), textes présentés par Robert Paris, Paris, Gallimard, 1974.
- GREY (C.), "Organization studies: Publications, politics and polemic", *Organization Studies*, 31, pp. 677-694, 2010.
- HAGÈGE (C.), *L'homme de parole*, Paris, Gallimard, 1985.
- HAGÈGE (C.), *Contre la pensée unique*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2012.
- HALL (K.) & EGGINGTON (W. C.), *The sociopolitics of English language teaching*. Clevedon, UK: Multilingual Matters (Eds.), 2000.
- HALLIDAY (M. A. K.), *Written language, standard language, global language*. *World Englishes*, 22, pp. 405-418, 2003.
- HARZING (A.W.), "Response styles in cross-national mail survey research: A 26-country study", *The International Journal of Crosscultural Management*, vol. 6, n°2, pp. 243-266, 2006.
- HARZING (A.W.) & WAL (R.) VAN DER, "Google Scholar as a new source for citation analysis?", *Ethics in Science and Environmental Politics*, vol. 8, n°1, pp. 62-71, 2008.
- HARZING (A.W.) & METZ (I.), "Explaining geographic diversity of editorial boards: The role of conference participation and English language skills", *European Journal of International Management*, vol. 6, n°6, pp. 697-715, 2012.
- HARZING (A.W.) & PUDELKO (M.), "Language competencies, policies and practices in multinational corporations: A comprehensive review and comparison of Anglophone, Asian, Continental European and Nordic MNCs", *Journal of World Business*, vol. 48, n°1, pp. 87-97, 2013.
- HATCHUEL (A.), « Les limites des métriques d'impact. Réponse à Vincent Mangematin », *Gérer et comprendre*, n°77, septembre, pp. 100-102, 2004.
- HATCHUEL (A.), PEZET (E.), STARKEY (K.) & LENAY (O.) (dir), *Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault*, S^e Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2005.
- HOLLAND (R.), "Globospeak? Questioning text on the role of English as a global language", *Language and Intercultural Communication*, vol. 2, pp. 5-24, 2002.
- HENDERSON (J.K.) & LOUHIALA-SALMINEN (L.), "Does language affect trust in global professional contexts? Perceptions of international business professionals", *Rhetoric, Professional Communication and Globalization*, vol. 2, n°1, pp. 15-33, 2011.
- HERAN (F.), « L'anglais hors la loi ? Enquête sur les langues de recherche et d'enseignement en France », *Population et Sociétés*, juin, n°510, 2013.
- HOFSTEDE (Geert), "An American in Paris: The Influence of Nationality on Organization Theories", *Organization Studies*, May, vol. 17, n°3, pp. 525-537, 1996.
- IBARRA-COLORADO (E.), "Organization studies and epistemic coloniality in Latin America: thinking otherness from the margins", *Organization*, vol.13, n°4, pp. 463-488, 2006.
- D'IRIBARNE, (P.), *L'étrangeté française*, Paris, Seuil, 2006.
- D'IRIBARNE (P.), *Penser la diversité du monde*, Paris, Seuil, 2008.
- LAFFORGUE (L.), *Le Français au service des sciences*, Pour la Science.

- LILLIS (T.) & CURRY (M. J.), "Professional academic writing by multilingual scholars: Interactions with literacy brokers in the production of English-medium texts", *Written Communication*, 55, pp. 3-35, 2005-2006.
- LEVI-STRAUSS (C.), *Nous sommes tous des cannibales*, Paris, Seuil, 2013.
- LIVIAN (Y-F.), « Pour en finir avec Hofstede. Renouveler les recherches en management interculturel », tiré de *Nouveaux défis du management international*, CARBONE (V.), NIVOIX (S.) & LEMAIRE (J-P.), Paris, Gualino Éditeur, pp. 265-280, 2013.
- LJOSLAND (R.), "English in Norwegian academia: A step towards diglossia?", *World Englishes*, 26, pp. 395-410, 2007.
- MAIR (C.), *The politics of English as a world language*, Amsterdam, Netherlands: Rodopi, (Ed.), 2003.
- MANGEMATIN (V.), « L'influence internationale de la recherche en gestion produite en France ; une analyse à partir des publications du SCI : 1991-2002 », *Gérer et comprendre*, n°77, septembre, pp. 76-99, 2004.
- MARAFIOTI (E.) & PERRETTI (F.), "International competition in academia: The European challenge", *Journal of Management inquiry*, 15, pp. 318-326, 2006.
- MARTINET (A-C.), *Épistémologie des sciences de gestion*, Paris, Economica (nouvelle édition), Paris, Vuibert, 1990-2013.
- MERILÄINEN (S.), TIENARI (J.), THOMAS (R.) & DAVIES (A.), "Hegemonic academic practices: Experiences from publishing from the periphery", *Organization*, 15, pp. 584-597, 2008.
- NERRIÈRE (J-P.), « Parlez-vous English ou Globish ? », *Gérer et Comprendre*, mars, n°71, pp. 31-39, 2003.
- NICKERSON (C.), "English as a lingua franca in international business contexts. English for Specific Purposes", 24, pp. 367-380, *Organization, Special issue on Journal Publishing and Rankings*, 18, p. 4, 2005-2011.
- Organisation internationale de la Francophonie (OIF), *Le français enjeu du XXI^e siècle*, Paris, rapport OIF, 2009.
- Organization, *Special Section on Journal Publishing and Rankings*, July; 18 (4), 2011.
- PHILLIPSON (R.), *Linguistic imperialism*, Oxford, UK: Oxford University Press, 1992.
- PESQUEUX (Y.) & TYBERGHEIN (J-P.), *L'« école japonaise » d'organisation*, Paris, Éditions AFNOR, 2009.
- SECHREST (L.), TODD (F. L.) & ZAIDI HAFEEZ (S.M.), "Problems of Translation in Cross-Cultural Research", *Journal of Cross-Cultural Psychology*, vol. 3, n°1, March, pp. 41-56, 1972.
- TAILLANDIER (F.), *La langue française au défi*, Paris, Flammarion, 1972-2009.
- THOMAS (R.), TIENARI (J.), DAVIES (A.) & MERILÄINEN (S.), "Let's talk about "us." A reflexive account of a cross-cultural research collaboration", *Journal of Management Inquiry*, 18, pp. 313-324, 2009.
- TIETZE (S.), "Spreading the management gospel in English", *Language and Intercultural Communication*, 4, pp. 175-189, 2004.
- TIETZE (S.) & DICK (P.), "The Victorious English Language: Hegemonic Practices in the Management Academy", XX(X), pp. 1-13, *Journal of Management Inquiry*, May, 2012.
- TREGUER-FELTEN (G.), « La "relation client" à la lueur d'une analyse du discours comparative », *Management et Avenir*, n°55, pp. 125-146, 2012.
- TSUI (A. S.), "From homogenization to pluralism: International management research in the academy and beyond", *Academy of Management Journal*, 50, pp. 1353-1364, 2007.
- TSUDA, "Speaking Against the Hegemony of English Problems, Ideologies and Solutions", in *The Handbook of Critical Intercultural Communication*, NAKAYAMA (T.) & HALUALANI (R.T.), London: Basil Blackwell, pp. 248-269, 2013.
- ÜSDIKEN (B.), "Between contending perspectives and logics: Organizational studies in Europe", *Organization Studies*, 31, pp. 715-735, 2010.
- USUNIER (J-C.), *Langue et équivalence conceptuelle en management interculturel*, AEGIS le Libellio, vol. 6, n°2, pp. 3-25, 2012.
- VAN PARIJS (P.), *Linguistic Justice for Europe & for the World*, Oxford: Oxford University Press, 2011.
- VÉDRINE (H.), *Continuer l'histoire*, Paris, Fayard, 2007.
- BOURDIEU (P.) et al., « Quelles langues pour une Europe démocratique ? », *Raisons pratiques*, n°2, pp. 41-64, 2001.
- WEDLIN (L.), *Ranking business schools*, Cheltenham, UK: Edward Elgar, 2006.
- LEE WHORF (Benjamin) (John Carroll, Editor), *Language, Thought, and Reality: Selected Writings*, MIT Press, 1956.
- WILLMOTT (H.), "Journal list fetishism and the perversion of scholarship: reactivity and the ABS list", *Organization*, 18, pp. 429-441, 2011.
- WITTGENTSTEIN (L.), *Tractatus logico-philosophicus*, (trad. Gilles Gaston Granger), Paris, Gallimard, Collection Tel, 1918-1933.
- ZELDIN (T.), *The French*, Londres, Wilson Collins (traduction française, Fayard, 1982-1983).